



# RESPECT *au travail*

## DOCUMENT D'INFORMATION

### Un sondage d'envergure nationale se penche sur le harcèlement et la violence sexuelle sur les lieux de travail

À la suite du succès du sondage national sur les répercussions de la violence familiale sur le milieu de travail en 2014, le Centre pour la recherche et l'éducation sur la violence envers les femmes et les enfants (Centre for Research and Education Against Women and Children) ou CREVAWC de l'Université Western a de nouveau établi un partenariat avec le Congrès du travail du Canada pour sonder les travailleuses et les travailleurs canadiens. Cette fois-ci, ce sondage s'intéresse à l'étendue du harcèlement et de la violence que ces travailleuses et travailleurs vivent ou dont ces personnes sont témoins, ou les deux à la fois. La chercheuse Sandy Welsh de l'Université de Toronto, une sommité au Canada sur la question du harcèlement sexuel, participera à cette étude.

Malgré la naissance du mouvement #MeToo, le harcèlement sexuel demeure un problème perniciosus qui est présent sur des lieux de travail de toute sorte, et ce à travers le pays. Quelque 52 % des femmes au Canada ont, dans le cadre d'un sondage d'Angus Reid en 2018, rapporté avoir connu du harcèlement sexuel au travail au cours de leur vie et 89 % des femmes interrogées ont affirmé avoir pris des mesures pour contrer des avances sexuelles non sollicitées au travail (Kurl et Holliday, 2018).

Des études antérieures nous indiquent à quel point il est difficile de dissocier les expériences de harcèlement sexuel au travail des autres formes de harcèlement subies par les travailleuses et les travailleurs. Dans une étude sur les femmes ayant vécu du harcèlement sexuel dans leur milieu de travail, celles-ci ont rapporté que leur position sociale, incarnée par leur race, leur identité sur le plan ethnique, leur statut de citoyenneté, leurs handicaps, leur orientation sexuelle, leur langue et d'autres différences apparentes étaient tout autant à la source de leur harcèlement que leur genre (MacQuarrie et coll., 2004).

Même si le harcèlement se produit partout, quels que soient les postes occupés ou les secteurs, des groupes spécifiques de travailleuses et de travailleurs courent des risques plus



grands en raison de leur position dans la société et de leur statut d'emploi. Les femmes, les migrants, les immigrants et les personnes des groupes racialisés sont surreprésentés dans les types d'emplois liés au travail précarisé (Noack et Vosko, 2011). Ce sondage étudiera les multiples intersections des formes de harcèlement et de violence avec la position sociale et le statut d'emploi des travailleuses et des travailleurs.

Malgré l'interruption des activités dans plusieurs lieux de travail compte tenu de la COVID-19 et le grand nombre de gens qui travaillent à partir de chez soi, le harcèlement et la violence ne sont pas disparus lors de la pandémie. La hausse de l'utilisation de la technologie a créé de nouvelles avenues pour le harcèlement et il est important que nous ayons une meilleure compréhension de cette évolution.

Environ 10 % des incidents de violence sur les lieux de travail, lorsqu'il n'y a pas de décès, sont officiellement rapportés (McCarthy et Mayhew, 2004). Les raisons pour lesquelles les travailleuses et les travailleurs ne signalent pas le harcèlement comprennent des craintes relatives à des représailles, la perte de son emploi, un éventuel scepticisme de l'employeur, la peur que la situation ne se dégrade, un manque d'information quant aux ressources disponibles, une tolérance envers le harcèlement dans les milieux de travail, l'absence de politiques et d'un système formel pour signaler ces incidents et enfin, l'inaction des organisations (Berlingieri, 2015; Holmes, Rudge, Perron et St-Pierre, 2012; MacQuarrie et coll., 2004). Ce sondage d'envergure nationale nous permettra d'avoir une vue sans pareille sur les façons dont ces obstacles existent dans des secteurs spécifiques de l'économie et pour des groupes de personnes précis.

Ce sondage est une occasion d'en savoir plus à propos du contexte de ces comportements, d'obtenir une meilleure compréhension des barrières au signalement et un portrait plus précis de ce qui se passe lorsque des employés rapportent de tels faits.

Le sondage nous fournira aussi une importante base de données sur ce qui se passe sur les lieux de travail réglementés par le gouvernement fédéral alors qu'une loi reconnaissant que la violence et le harcèlement représentent un sérieux problème de santé et de sécurité au travail entrera en vigueur à compter du 1er janvier prochain. On confiera aux employeurs réglementés par le gouvernement fédéral de nouvelles responsabilités afin de prévenir le harcèlement et la violence et de s'attaquer à ce problème. Nous savons que pour éliminer le harcèlement et la violence, les milieux de travail ont besoin de mesures de signalement et



d'aide claires et accessibles, de même que des gestes efficaces suite à des signalements. De refaire ce sondage dans l'avenir nous permettra de mesurer les retombées et l'efficacité de la loi pour atteindre ces objectifs.

Les résultats de ce sondage serviront à élaborer de meilleures formations et ressources pour les travailleuses et les travailleurs, ainsi que pour les syndicats et les employeurs. L'équipe derrière cette étude souhaite que les données procurent des informations aux responsables des politiques gouvernementales et aux dirigeants des milieux d'affaires sur les changements à apporter pour rendre les milieux de travail plus sûrs pour tous.

Ce sondage s'adresse à toute personne, sans tenir compte du genre de celle-ci, de son emploi ou du poste occupé, ou de son expérience en matière de harcèlement et de violence dans son milieu de travail.

Pour de plus amples renseignements et un lien pour le sondage, [cliquez ici](#).